



Le 03 avril 2026 à Rennes

Déclaration liminaire

Monsieur Le Président,

Mesdames, Messieurs les membres du Comité Social d'Administration de la DISP Grand Ouest,

La CGT, à travers ses représentantes des Personnels, tient à dénoncer avec la plus grande fermeté une dégradation structurelle, désormais assumée, des conditions de travail dans l'ensemble des établissements de votre inter-région.

Le manque d'effectifs n'est plus une difficulté ponctuelle, il est devenu un mode de gestion. Là où l'exigence devrait rester à un taux de couverture à 100 %, vous nous demandez aujourd'hui d'intégrer comme référence un objectif de 90 %. Cette dérive n'est pas acceptable, elle entérine un fonctionnement en mode dégradé, institutionnalise la pénurie et fait peser sur les agent.e.s une responsabilité qui ne leur incombe pas.

Plus grave encore, la réalité de terrain démontre que même cet objectif de 90 % n'est plus atteignable. Les équipes sont à flux tendu, les plannings sont sans cesse remaniés, les repos sautent comme des pop-corns dans un micro-ondes et la fatigue s'accumule. Cette surcharge chronique expose les personnels à des risques psychosociaux majeurs : épuisement, perte d'attention, tensions accrues,...

Ce fonctionnement dégradé a des conséquences directes sur la sécurité : moins d'agent.e.s, c'est moins de présence, moins de vigilance, moins d'anticipation. C'est aussi davantage d'incidents, une gestion plus difficile des crises et une mise en danger des personnels comme des personnes détenues.

Dans les structures de plus petite taille, la situation est encore plus préoccupante, notamment pour les services en charge du placement sous surveillance électronique. Les agent.e.s PSE, déjà insuffisamment nombreux, subissent l'absence totale d'anticipation : les départs à la retraite ne sont pas préparés et les remplacements interviennent tardivement, laissant des postes vacants pendant des mois, parfois jusqu'à un an.

Comment, dans ces conditions, assurer les permanences et garantir la continuité du service ? Comment exiger des agent.e.s le maintien d'un niveau de qualité et de rigueur alors même que les moyens humains leur sont retirés ?

Concernant la mobilité des CPIP, Monsieur le Président, vous avez fait un choix qui va avoir une lourde répercussion sur l'ensemble des SPIP de votre inter-région. Dans une campagne de mobilité

déjà extrêmement réduite : 5 postes à ventiler sur l'ensemble des 14 Services. Vous avez privilégié la réponse à la commande politique au détriment de vos Agent.e.s. La vitrine à l'arrière boutique. Réussir coûte que coûte l'expérimentation de la reprise du pré-sentenciel et des ESR dans les deux SPIP retenus (sur 5), plutôt que de renforcer les services manquants. Quelles vont être aujourd'hui les mesures que vous allez mettre en œuvre pour permettre à l'ensemble des services de fonctionner ? Quels soutiens humains allez-vous pouvoir leur offrir ? Vos Agent.e.s sont bien en peine de comprendre votre prise de position et resteront dans la peine avec leur surcharge professionnelle.

Pour la CGT, il n'est pas acceptable d'entendre que la Direction interrégionale du Grand Ouest subirait cette pénurie sans démontrer concrètement sa détermination à obtenir les moyens nécessaires. Subir ne peut être une ligne de conduite, nous attendons une défense réelle des services et des actes pour exiger des recrutements à la hauteur des besoins.

Les agent.e.s ne peuvent plus être la variable d'ajustement d'une politique de restriction budgétaire. Malgré leur professionnalisme, les conditions de travail continuent de se dégrader. Cette situation ne peut plus durer.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Président, quelles actions précises ou quelles interventions vous comptez engager pour sortir de cette gestion en mode dégradé, rétablir des effectifs à la hauteur des missions et garantir enfin des conditions de travail dignes et sécurisées pour l'ensemble des personnels.

Les élues CGT au CSA de la DISP Grand Ouest